

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 NOVEMBRE 2022 LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

L'an Deux Mille Vingt Deux, le quatorze novembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Pascal DOLL, Maire et a délibéré comme suit :

DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES

Travaux – bâtiments – voirie – espaces verts et environnement :

Délibération n°1/87 - Convention type de participation financière, sous forme d'un fonds de concours, au report d'images de vidéoprotection vers un poste de Police municipale entre la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France (CARPF) et la commune d'Arnouville, membre du dispositif de vidéoprotection Intercommunal – Approuvée

Urbanisme développement économique :

Délibération n°2/88 - Plan Local d'Urbanisme – Prescription de la modification n°2 – Approuvée

Finances :

Délibération n°3/89 - Présentation des orientations budgétaires 2023 – Approuvée

Intercommunalité :

Délibération n°4/90 - Rapport d'activité de la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France – Année 2021– Approuvée

Délibération n°5/91 – Approbation du recrutement de deux agents de police municipale par la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France – Approuvée